Ce document est fourni aux clubs en accompagnement de l'appel à candidature lancé par la ligue Occitanie d'aviron (LOA) afin de présenter les conditions minimales à respecter pour être désigné organisateur d'un Open d'Aviron Indoor.

1. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Doit comporter la composition du comité d'organisation (Club(s) et/ou CD) avec les noms du/des présidents.
- Doit présenter le plan des structures d'accueil, ainsi que toute autre information particulière.
- Doit être adressé par écrit à la ligue avant la date limite de candidature.

2. COMITE D'ORGANISATION

Il a l'obligation de mettre en place toutes les dispositions nécessaires à l'organisation d'une course dans le respect du Code des compétitions d'aviron indoor de la FFA.

3. ELIGIBILITE DE L'EVENEMENT

1. Compétitions interrégionales, régionales ou interdépartementales.
2. Compétition se déroulant le samedi 2 décembre 2023
3. Compétitions répondant aux critères suivants :

Site de compétition

- Matériel :
  - Le nombre d'ergomètres doit être suffisant pour permettre le bon déroulement du programme.
  - Les ergomètres de la zone course doivent être fixé au sol (scotch double face minimum)
  - 8 ergomètres minimum de modèle D-PM5 en très bon état devront être alignés par manche si plusieurs zones de course. La zone d'échauffement dans ce cas-là devra à titre indicatif en compter au moins 16. (32 ergos minimum au total)
  - 10 ergomètres minimum de modèle D-PM5 en très bon état devront être alignés si une seule zone de course. La zone d'échauffement dans ces cas là devra à titre indicatif en compter au moins 10. (20 ergos minimum au total)
  - Prévoir un entretien tout au long de la compétition (PM à jour avec piles neuves. Rails, coulisses, poignées, chaînes et châssis propres)
  - Utilisation du logiciel de course Erg Race.
  - Un grand écran pour retransmettre les courses. Si plusieurs zones de course prévoir un grand écran par zone.
  - La zone d'échauffement avec les ergomètres dédiés doit être différencié des zones de courses.

- Espaces
    - Une signalisation du lieu de compétition doit être mise en place.
    - Les espaces de compétition et d'échauffement doivent être fermés, tempérés et proposer un grand volume (gymnases, amphithéâtres, salles des fêtes)
    - Un espace pour l'accueil des compétiteurs et la remise des « dossards »
    - Des vestiaires H/F
    - Des toilettes H/F
    - Un espace pour la pesée des poids léger avec balance
    - Un espace pour un éventuel contrôle anti dopage
    - Des points d'eau potable accessibles
    - Un accès pour personnes à mobilité réduite doit être mis en place si des épreuves spécifiques Para aviron sont au programme.
    - Un espace spectateurs délimité et n'empiétant pas sur l'aire de course ni d'échauffement est obligatoire

Règlements de la compétition et gestion de courses

- Le championnat se déroule dans le cadre de la réglementation fédérale d'aviron indoor : annexe 7.3 du Code des compétitions de la FFA.
- L'avant programme et le programme sont conçus et diffusés par la LOA.
- Ce programme comprend au minimum
    - les courses individuelles suivantes :
        - J12/J13/J14 sur 1000 m
        - J16, J18, Séniors, Masters (30-39, 40-49 ,50-59, 60 et plus) sur 2000m,
        - Seniors 500m (19ans et plus)
    - les courses par équipe de 4 suivantes :
        - J12/J14 – J15/J18 - Seniors en relais 8x250 m
        - Femme, Homme et Mixte (2F+2H)
- Le chronométrage et le traitement informatique sont assurés par l'organisateur exclusivement via les systèmes de course « Erg Race »
- L'affichage des résultats est à la charge de l'organisateur, l'envoi des rapports de course au CTS est obligatoire.
- Un CTS ou un membre de l'ETR désigné officiellement par la ligue doit être présent lors de la manifestation pour la valider

Communication

- Prévoir une affiche ou un visuel pour l'annonce de l'événement
- Prévoir un espace (site internet ou réseaux sociaux) regroupant toutes les informations du championnat, dont les résultats à l'issue de la manifestation

Inscriptions

- Compétition inscrite au calendrier des compétitions de la ligue et sur l'intranet fédéral
- Système d'inscription libre ou via le serveur fédéral, comprenant 2 solutions pour les non-licenciés :
    - Solution 1 : prise de licence IE (5€)[1] par chaque participant, avant l'inscription via Espace Licencié
    - Solution 2 : inscription via l'accès grand public du serveur licence avec tarifs différenciés incluant le tarif de la licence IE pour les non licenciés. À l'issue des inscriptions, l'organisateur envoie le fichier des non licenciés à la FFA pour une prise de licences IE par import. Le total des licences importées sera ensuite facturé à la structure organisatrice (5€ par licence).

Encadrement de la compétition

- L'arbitrage est coordonné par un arbitre fédéral de la LOA.
- Service de secours : obligatoirement personnel qualifié membre d'une association déclarée en préfecture et équipé d'un défibrillateur.

Animations

- Cérémonies de remise de récompense pour toutes les catégories annoncées au programme
- Les médailles sont fournies par la Ligue Occitanie Aviron.
- Commentaires et animations de la compétition avec speaker et fond musical si les dispositions le permettent

4. PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- **La LOA prend à sa charge :**
    - la prestation des services de secours dans la limite de 250€ sur présentation de facture émanant d'une association déclarée en préfecture ;
    - les médailles
- **L'organisateur prend à sa charge :**
    - les repas des arbitres, des secours et des bénévoles
    - l'ensemble des frais liés à l'organisation

5. BUVETTE

Une buvette peut être mise en place par l'organisateur.
La recette de cette buvette lui est entièrement réservée.

[1] Tarif saison 2023 – tarif 2024 non connu à ce jour